

d'exprimer tout d'abord le profond regret qu'éprouve le Parlement de ce que sir Thomas White, ministre des Finances, n'ait pu prononcer le discours du budget, en raison d'une longue absence forcée de son poste officiel. Indépendamment de toute attache de parti et de toute divergence d'opinion qui se produit inévitablement au sujet de l'administration des finances d'un pays, je suis sur que les honorables députés seront unanimes à reconnaître que sir Thomas White s'est acquitté avec distinction et une remarquable habileté des fonctions si importantes de son ministère, fonctions dont l'importance est tellement exceptionnelle, et les devoirs si complexes, au cours de la présente guerre.

A cette tâche il a consacré toute son énergie et dans ses travaux il ne s'est inspiré que d'une seule et noble pensée, celle de servir l'Etat fidèlement et avec désintéressement. La Chambre, j'en suis convaincu, s'unira à moi pour dire combien elle est heureuse de ce que l'état de sa santé s'est améliorée à tel point qu'il songe à revenir bientôt au pays reprendre l'exercice de ses fonctions, quand il aura terminé quelque certaine affaire d'ordre public qui le retient en ce moment aux Etats-Unis

RECETTES.

Le revenu pour l'exercice se terminant le 30 juin 1918, après la clôture des comptes, sera de \$258,000,000, dépassant ainsi \$26,000,000 celui de l'exercice précédent et de \$125,000,000 celui de la première année de guerre. Sur ce revenu global de \$258,000,000, les douanes fourniront \$146,000,000 et les contributions indirectes \$27,000,000. Les divers impôts, abstraction faite des douanes et des contributions indirectes, nous ont fourni près de \$25,000,000. Il serait peut-être intéressant pour la Chambre de connaître les diverses sources d'impôts où nous avons puisé ces recettes. Voici ces impôts pour le dernier exercice: taxe de guerre sur les profits du commerce \$21,271,283; banques, \$836,724,280; compagnies d'assurance, \$385,127.68; compagnies de trust et de prêt, \$267,917.68; revenu de l'Intérieur, compagnies de chemin de fer, de navigation, de télégraphe et de câble, timbres-poste, etc., \$2,229,922.81, total, \$24,990,975.45.

DEPENSES.

Quant aux dépenses ordinaires, si l'on ne tient compte que de celles du Gouvernement civil, abstraction faite des frais de guerre, la dépense pour l'exercice 1917-1918 est évaluée à \$173,000,000. La dépense glo-

[L'hon. M. Maclean.]

bale de \$173,000,000 comprend le paiement de l'intérêt évalué à \$45,000,000 et celui de \$7,000,000 de pensions, soit \$52,000,000. Avant la guerre, l'intérêt à payer n'était que de \$12,000,000, et la dépense afférente aux pensions n'existait pas encore. Dans la dépense figurent en outre \$25,000,000 et \$7,000,000 votés et avancés pour le chemin de fer Nord-Canadien et pour le Grand-Tronc-Pacifique respectivement. Pour les ~~mais~~ imputables sur le capital, au delà de la dépense courante ordinaire de \$173,000,000, la dépense est évaluée à \$30,000,000. Ces deux articles atteignent le chiffre de \$203,000,000 et représentent la dépense globale du Canada pour tous les objets autres que ceux de la guerre.

Ainsi avec \$258,000,000 de recettes globales et \$203,000,000 de dépenses au compte du capital, au cours de l'exercice 1917-1918, le Gouvernement a pu faire face à toutes les dépenses courantes et imputables sur le capital, outre une somme supérieure de près de \$15,000,000 à celle déboursée l'année précédente pour intérêt et pensions, et il reste à son crédit une somme de \$55,000,000 applicable aux frais de guerre.

EXERCICE 1918-19.

Le budget principal pour 1918-1919 a été soumis à cette Chambre, et le budget supplémentaire sera présenté plus tard. Abstraction faite de l'augmentation de l'intérêt provoquée par nos emprunts de guerre, et des sommes affectées aux pensions, autre résultat de la guerre, d'importantes réductions ont été effectuées dans les évaluations de presque tous les services, et je prévois que le chiffre réel de la dépense sera inférieur à celui des crédits votés. Ces réductions, toutefois, seront plus que contrebalancées par le surcroît des dépenses afférentes à l'intérêt et aux pensions pour l'exercice en cours, au regard du dernier exercice; or, ce surcroît de dépenses, je l'évalue à \$25,000,000 et ainsi la dépense de 1918-1919 accusera une notable augmentation sur celle de l'exercice précédent. Abstraction faite au compte de l'intérêt et des pensions, les dépenses ordinaires ne devraient pas dépasser le chiffre de celles effectuées l'an dernier. D'autres dépenses pour cette année seront nécessitées par l'exécution du programme se rattachant à l'établissement des soldats sur des terres, et le Gouvernement a assumé, pour cet exercice, une importante dette touchant le désastre d'Halifax. Les crédits afférents à la dépense imputable sur le capital ont subi une notable réduction. D'après nos prévisions pour l'exercice 1918-1919, nous serons en